RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Décision du 9 novembre 2026

portant agrément du bureau de normalisation des techniques et des équipements de la construction du bâtiment (BNTEC)

NOR : ECOI2628848S

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique,

Vu la loi n° 41-1987 du 24 mai 1941 relative à la normalisation ;

Vu le décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 modifié relatif à la normalisation, notamment ses articles 8 et 11 ;

Vu le rapport d'évaluation du comité d'audit et d'évaluation du 6 mars 2026 ;

Décide :

Article 1er

Le BNTEC est agréé comme bureau de normalisation sectoriel à compter du 1er janvier 2027 pour une durée de cinq ans. Son champ d'intervention recouvre la normalisation dans les techniques et les équipements de construction du bâtiment : normes générales, structure et gros œuvre, étanchéité, enveloppe-baies-fermetures, charpentes, équipements, revêtements, aménagements et finitions, matériels de chantier et de sécurité.

Article 2

Le BNTEC se conforme aux obligations suivantes :
- disposer des moyens humains et financiers et de l'organisation adéquats ;
- mettre à disposition, sur internet et dans les délais requis, les informations permettant aux parties intéressées de décider de leur participation aux travaux des commissions de normalisation qu'il anime ;
- permettre aux commissions de normalisation qu'il anime de travailler sur la base de projets de norme en français si un participant le demande ;

- contribuer à l’élaboration des normes européennes et internationales dans son champ d’intervention en conformité avec les mandats donnés aux délégations nationales ;
- réaliser les versions françaises des normes européennes et internationales dans son champ d’intervention.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel de l’administration centrale des ministères économiques et financiers.*

Fait le 9 novembre 2026

La Déléguée interministérielle à la normalisation

Delphine RUEL